Service Public de Wallonie

Direction Générale Opérationnelle de la mobilite et des voies hydrauliques

Direction de la planification de la mobilité

**introduction d'un dossier de candidature**

**pour l'année budgétaire 2015**

 ***Projet d’éducation à la sécurité routière au sein d’établissements scolaires***

**Arrêté du 13 janvier 2011 relatif aux subventions pour la conservation du domaine public régional routier et des voies hydrauliques** *(M.B. du 24/01/2011, p.6901)*

Dossier de candidature à adresser par courrier, en deux exemplaires,

**pour le 30 juin 2015 au plus tard**

à l'adresse suivante:

*Service Public de Wallonie*

*Direction de la Planification de la Mobilité*

*Boulevard du Nord 8*

*5000 NAMUR*

Personne de contact à la DGO2 pour tout renseignement :

Christine Steyvers – 081/77 31 22 – christine.steyvers@spw.wallonie.be

**promoteur du projet - *ADMIN. COMMUNALE***

**Administration communale de**:

Adresse:

CP: Localité:

Téléphone: Fax:

Courriel:

Si le **promoteur du projet** est une **association de communes**, préciser dans une annexe la liste des communes partenaires

**Responsable du dossier pour le Collège communal ou l'association de communes**:

Nom - Prénom:

Fonction:

Adresse:

CP: Localité:

Téléphone: GSM:

Courriel:

**Fonctionnaire communal responsable du dossier**:

Nom - Prénom:

Fonction:

Adresse:

CP: Localité:

Téléphone: GSM:

Courriel:

**promoteur du projet - *ASBL***

**ASBL**:

Adresse du siège social:

CP: Localité:

Téléphone: Fax:

Courriel:

**Responsable du dossier pour l'association**:

Nom – Prénom:

Fonction:

Adresse:

CP: Localité:

Téléphone: GSM:

Courriel:

**Si la candidature est introduite par une ASBL, le dossier comprend également**

**(Si l’association a déjà fait la demande de reconnaissance en tant qu’association environnementale, le numéro de dossier suffit)**

1° une mention ou un numéro qui permet d’identifier l’asbl et, le cas échéant, le greffe du tribunal de commerce où est tenu son dossier, pour permettre d’attester que l’objet social est au moins la réalisation d’activités d’éducation ou de sensibilisation à un ou plusieurs thèmes liés à la sécurité routière, ou des activités d’éducation à la jeunesse;

2° un bref historique de l’asbl et les pièces probantes des activités menées depuis deux ans;

3° les comptes des deux années qui précédent celle de la demande de subvention et le budget prévisionnel pour l’année en cours;

4° Une copie des statuts de l'asbl.

*Ces documents sont à fournir en annexe*

*Projet d’Education à la sécurité routière au sein d’établissements scolaires*

1. Objectifs poursuivis par la mise en œuvre d’un projet visant à permettre aux élèves d’acquérir, sur le terrain, des comportements de base en matière de sécurité routière et de développer leur capacité d’agir et réagir en tant que citoyen responsable :

*Éventuellement fournir en annexe*

2. Liens entre les activités proposées et les compétences à développer en référence aux socles comme expliqués dans les documents joints :

3. Public cible et nombre de personnes concernées:

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 5 à 8 ans (M3-P1-P2) | 8 à 10 ans (P3-P4) | 10 à 12 ans (P5-P6) | 12 à 14 ans (sec) | 14 à 18 ans(sec) |
|  |  |  |  |  |

*Éventuellement fournir en annexe*

4. Programme descriptif :

4.1 Actions liées à l’éducation et à la formation et démarche proposée pour atteindre les objectifs poursuivis (voir point 1) :

4.2 Lien avec le travail réalisé par les enseignants en amont et en aval de l’activité proposée (concept « déjà là ») :

4.3 Agenda des activités prévues à dater du jour de la demande :

*Éventuellement fournir en annexe*

5. Ecoles s’inscrivant dans le projet et lieux où se passeront les activités :

*Éventuellement fournir en annexe*

Estimation financière globale

de la réalisation du projet

Numéro de compte sur lequel la subvention peut être versée :

Estimation financière :

DÉPENSES :

 -

 -

 -

 -

 -

 -

 -

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

TOTAL (A) :

RECETTES ÉVENTUELLES (B) :

SOLDE À FINANCER (A-B) :

*Éventuellement fournir en annexe*